

Paragraphe 16^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion et sur la protection des renseignements personnels
(RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2)

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Frais de déplacement

Exercice financier :
Trimestre :

2020-2021
Octobre à décembre

| Personne concernée | Total des frais de déplacement |
|---|---------------------------------------|
| <u>Personnel du ministère des Finances</u> | 21 884 \$ |
| <u>Personnel de cabinet du ministre Girard</u> | 8 619 \$ |

Informations complémentaires

- La catégorie « Personnel du ministère des Finances » comprend les frais des gardes du corps.
- Le personnel du cabinet n'inclut pas le ministre.